

Délibération convention entre la Communauté de Commune Couserans et Apollo Minerals Ltd :

Mesdames et Messieurs les élu.e.s, svp, informez-vous et réfléchissez avant de prendre pour argent comptant la communication du titulaire du permis de recherches, comme vous le propose ce projet de délibération inscrit à l'ordre du jour de la réunion de la Com-com du Couserans du 20 juin 2019.

Avant de voter, autant bien regarder tout ce qui devrait inciter à prendre le temps de la décision :

1. Le projet minier divise gravement la population que vous représentez. Ce faisant, il affaiblit le pays. **La CCCP peut-elle se prévaloir de n'être ni pour ni contre le projet minier en signant ce protocole qui est un soutien appuyé au projet ?**...Le mieux pour vous et pour le Couserans est-il vraiment de rejeter sans examen approfondi l'argumentaire avancé par une partie importante de la population ?
2. Le jugement au fond de la validité de l'octroi du PERM est en cours d'examen par le Tribunal Administratif de Toulouse qui rendra sa décision la semaine prochaine : le rapporteur public a demandé l'annulation de l'arrêté ministériel pour insuffisance du financement.
3. Au-delà des manquements du dossier de demande, le montage financier est resté à peu près le même : derrière la cascade de sociétés écrans d'appellation locale, le principal financeur reste Juniper Capital Partners Ltd, société hébergée dans un paradis fiscal : les Îles Vierges Britanniques !
4. Devenue propriétaire de fait, du PERM de Couflens depuis qu'elle a racheté la société Variscan Mines SAS, Apollo Minerals ne parle plus que de 46 emplois tout en omettant de préciser que bien peu seront locaux et qu'il s'en suivra la perte des activités existantes et la dépréciation des biens. Rappelez-vous qu'il y a trois ans, Michel Bonnemaïson tentait d'appâter avec le chiffre de 750 emplois !
5. Serez vous bien plus avancés en ayant favorisé une poignée d'emplois locaux qui peuvent rendre malades à vie ou tuer ? L'exploitation de ce gisement a prouvé par le passé toute son exceptionnelle dangerosité avec le mélange de poussières actinolite-arsenic-silice : en 1986, 14 cas de maladies respiratoires relevées sur 150 travailleurs puis aucun suivi après la fermeture.

Rien que pour l'actinolite, les résultats des mesures de 1983 - 1986 ont signalé un taux d'empoussièrement dans les galeries de 280 fibres par litre d'air, soit 28 fois la valeur limite professionnelle admise actuellement... A quoi donc rime le déni entretenu de ces réalités ? Une mine en terrain amiantifère est juridiquement infaisable et humainement inacceptable.

6. Localisez la totalité du projet tel qu'il a évolué : désormais situé de part et d'autre des crêtes, il impactera précisément les sources du Salat. Aucune exploitation minière, à plus forte raison située de la sorte, n'épargne les eaux souterraines et superficielles.

7. N'est-il pas trop facile de la part d'Apollo Minerals d'annoncer sans preuve des concentrations en or digne du Far West et de parier sur le plus grand gisement du monde de tungstène quand les résultats des forages du BRGM en fin d'exploitation ont chiffré à 3500t le restant de tungstène à Salau (2 ans maxi d'exploitation) ?

8. Est-ce comme cela que vous rendrez meilleur l'avenir du Couserans :

- Annoncer aux Catalans en le cachant aux Français, que tout, y compris les résidus miniers, sera évacué du côté de l'Ariège ?

- Invoquer la mine propre de Mittersill sans montrer la quarantaine d'hectares de résidus miniers toxiques entassés dans la vallée voisine !

- Ne pas dire où les résidus de l'exploitation seraient entassés. Dans la plaine d'Oust au bord du Salat... ?!

- Cacher que la cyanurisation qui à chaque fois ravage l'environnement, est le seul procédé rentable à l'échelle d'une mine d'or et que celles-ci s'exploitent à présent à ciel ouvert ?

- Oublier la pollution en place depuis l'ancienne exploitation ?

- Et ne plus parler de la galerie de recherches de 5 x 5m de section, à percer depuis le village de Salau jusqu'à la l'ancienne mine ?

Bonne réflexion et bonne décision.

Pour des informations complémentaires : stopminesalau.com

Mail : contact@stopminesalau.fr - Téléphone : 07 85 64 21 61

